Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud

Paroisse des Avançons

Ordre du jour de l'Assemblée paroissiale extraordinaire
Dimanche 24 août 2025 à l'issue du culte (env. 11h00), Temple de Bex

0. Ouverture et salutations

1. Lecture des principes constitutifs

2. Désignation de deux scrutateurs

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée ordinaire du 25 mars 2025

4. Maison Tauxe, fonds Miss Geroges et Groupement d'aide aux réfugiés (GAR)

Le commerçant locataire au rez de la maison Tauxe a mis fin à son bail. C'est une opportunité d'y accueillir les activités du GAR qui se tiennent actuellement à la Chapelle Nagelin (don d'habits et ustensiles) et sous la Cure (cours de français).

Le Conseil paroissial propose d'utiliser le fonds Miss Geroges pour subventionner, durant 10 ans au maximum et à parts égales avec la Commune, le loyer du GAR pour l'usage du rez de la maison Tauxe. L'Assemblée paroissiale est appelée à se prononcer sur ce projet, en particulier sur la modification des buts liés à l'utilisation du fonds Miss Georges.

- Présentation des détails du projet par le Conseil paroissial
- Rapport de la commission de gestion
- Vote sur l'objet.

5. Nouvelles de la réorganisation ecclésiale Eglise 29

6. Divers et propositions individuelles

7. Prochaine Assemblée ordinaire : jeudi 27 novembre, 19h30 à la Grange, Bex

8. Clôture

Bex , le 9 juillet 2025 **Le Président de l'Assemblée paroissiale :**

Cédric Cossy

C. Cy

Va à : Paroissiens par annonce
Conseil Synodal, Conseil régional, Ministres en charge, Ministre de coordination

Avis : Par affichage dans les lieux de culte

Annexes : PV de l'Assemblée du 25 mars 2025

Annexe:

Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud

Paroisse des Avançons

Assemblée paroissiale ordinaire
Mardi 25 mars 2025, 19 heures 30, salle de paroisse, Gryon

Sont présents :
Kevin Blake, Denise Buri, Pierre-André Burnier, Sylvain Corbaz, Pierre et Catherine Cosandey, Cédric Cossy, Suzy Favre, Marc-André Freudiger, Pedro Garcia-Brito, Douglas Gossett, André Jaquerod, Albin et Anne Masson, Jean-Pierre Pernet, Christoph Roesler, Anne-Catherine Rohrbach, Delphine Rouvé, , Roland Sprenger, Frédérique Zahnd

Sont excusés :
Robert Chappuis, Sabine Chard, Alice Corbaz, Annelyse Cretton, Vanessa Diener, Marinette Huber, Daniel et Marianne Roulet, Nathan et Olivier Rouvé, Marcel et Muriel Sauge, Edith Stauber.

0. **Ouverture et salutations**
   Cédric Cossy souhaite la bienvenue et annonce les excusé.e.s.
   Il s'assure que personne ne soit au bénéfice d'une délégation d'une autre paroisse.

1. **Méditation et recueillement**
   Sylvain Corbaz partage un moment de méditation et de recueillement.

2. **Lecture des principes constitutifs**
   Cédric Cossy lit quelques principes constitutifs.

3. **Désignation de deux scrutateurs**
   Vu le nombre de participants, Cédric Cossy propose de ne pas nommer des scrutateurs. Il se chargera de compter les voix.

4. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 21 novembre 2024**
   Le procès-verbal est approuvé par 11 voix avec remerciements à son auteur.

5. **Rapport d'activité du Conseil paroissial**
   Albin Masson lit le rapport d'activité du Conseil paroissial, qui est annexé.

6. **Présentation des comptes 2024**
   Jean-Pierre Pernet distribue les comptes (voir document annexé) qu'il présente brièvement. Il indique qu'Intergérance a une autre manière de présenter les comptes, ce qui explique des différences par rapports aux années précédentes, en particulier au niveau des immeubles (décomptes de chauffage /électricités 2024 seront comptabilisés en 2025 ; ce décalage d'une année se répétera à l'avenir).

Une erreur est signalée au niveau du libellé du compte « Immeuble « Chevalley Croch'cœur », Il s'agit en réalité de l'immeuble « La Grange » au niveau des immobilisations. La correction va être apportée.

7. **Rapport de la Commission de gestion**
André Jaquerod lit le rapport établi conjointement avec Pierre-André Burnier. Le rapport est annexé.

8. **Approbation des comptes 2024 et décharge au Conseil**
Par 12 voix, les comptes sont approuvés. Décharge est donnée au Conseil pour la gestion 2024.

9. **Situation des bâtiments**
Christoph Roesler indique que l'année 2024 a été une année calme. Il n'y a pas eu de changement de locataires. La locataire financièrement en difficulté est en train de régulariser ses paiements.
Le magasin de la Maison Tauxe sera libéré à fin avril. Il ne sera pas reloué immédiatement. Le Conseil réfléchit à son affectation future.

10. **Informations du Conseil paroissial**
Albin Masson lit la « communication du CP » dont le texte est annexé.

11. **Information du Conseil régional**
Suzy Favre évoque pour le Conseil régional une année riche, avec un renforcement de la cohésion au niveau de la région.
Pôle TES (transition écologique et sociale) : Marc Rossier consacre 30% de son temps pour la région, mais ce contrat ne sera pas renouvelé. Les travaux menés ont permis de rédiger le texte fondateur.
Pôle Familles : Les activités sont riches. On peut notamment mentionner le camp en octobre prochain à la Vallée de Joux, les célébrations familles, les journées mosaïques.
Pôle Jeunesse : Beaucoup de choses se mettent en place. Le culte des Rameaux sera célébré à Bex avec 14 jeunes.
Une Aube de Pâques est organisée par 2 Jacks (Manon et Cerise). Elle rassemblera jeunes et moins jeunes. D'autres projets sont en cours d'organisation : week-end radeaux, Tour des Muverans, camp d'automne sur le thème « surmonte tes peurs ».
Suzy Favre rappelle enfin la séance d'information sur Eglise 29 qui se tiendra à Ollon le 9 avril 2025.

12. **Echos du Synode (y c. nouvelles de la réorganisation ecclésiale Eglise 29)**
Sylvain Corbaz relate deux sessions du Synode :
7 décembre : Un groupe de travail a été mis sur pied pour réfléchir à la théologie des ministères. C'est l'occasion pour Eglise 29 de pouvoir travailler sur cette thématique compliquée. Le corps pastoral est représenté dans ce groupe de travail par Sylvain Corbaz. Un rapport sera déposé à la fin du mois d'août. Une commission d'examen sera ensuite nommée.

14-15 mars : La session a été consacrée à la Réforme Eglise 29 et ses volets dédiés à la gouvernance (règlement général d'organisation et règlement ecclésiastique).

L'idée est de se projeter pour mieux se situer par rapport aux critères minimum pour une fusion (nombre d'habitants plutôt que nombre de paroissiens, zone urbaine/mixte ou montagnarde,…). Les différents critères seront présentés le 9 avril.

Pedro Garcia-Brito entend souvent la réticence des paroissiens face à l'avenir. Il encourage les gens à participer aux réunions et à s'exprimer pour faire valoir leurs avis. Sur interpellation d'André Jaquerod, Sylvain Corbaz confirme que la séance du 9 avril est une séance d'information lors de laquelle les réflexions de chaque paroisse de la région pourront être confrontées. C'est l'occasion d'échanger.

M. Freudiger revient sur la fusion avec la Paroisse des Deux-Rives de Lavey. Sylvain Corbaz indique que celle-ci est favorable à une intensification des relations, mais qu'elle ne souhaite pas fusionner avec les Avançons.

Pierre-André Burnier fait une allusion à la loi sur les communes actuellement en consultation. Cette loi a pour conséquence une perte d'identité des communes. Ce phénomène va peut-être se faire sentir au niveau des paroisses. Pour lui, il s'agit d'apprécier les entités, mais les zones, le nombre d'habitants,… ne sont pas des critères pertinents. Sylvain Corbaz admet effectivement que ce qui compte concrètement, ce sont les lieux de vie : valoriser là où il y a de la vie et arroser là où il y a des pousses.

Il y a 25 ans, il y avait Eglise A venir. Il y aura peut-être une nouvelle réforme d'ici 10-15 ans. Eglise 29 est un premier pas vers quelque chose d'autre.

On va devenir une église centralisatrice et ce n'est pas très protestant selon M. Freudiger. Ce n'est pas quelque chose qui vient d'en haut et qui descend. Il faudra être vigilant et attentif dans le cadre de l'adoption des règlements. Il faut se fédérer, mais par affinités.

André Jaquerod estime que la structure doit être claire et efficace, mais suffisamment souple pour qu'on puisse travailler en fonction des événements. Ces deux exigences ne doivent pas se contredire, si c'est possible.

Les ecclésioles ont été renommées « entités ecclésiales / pôles ». Ces pôles ont une grande souplesse dans la manière de s'organiser. L'enjeu sera d'articuler les pôles avec la communauté paroissiale.

13. Divers et propositions individuelles

a. **Eglise Nagelin et temple du Polar**
   La mise à l'enquête pour la rénovation de Nagelin est prévue pour le mois de juillet 2025, une fois que les questions en lien avec le patrimoine seront résolues au niveau du Canton. L'association du Temple du Polar découvre les difficultés organisationnelles liées à la future exploitation des lieux.
b. **Culte aux Posses ce dimanche 30 mars 2025**
c. **Voyage au Portugal du 3 au 10 octobre 2025.**
   Il reste encore quelques places. Des feuillets d'information sont mis à disposition et Pedro Garcia-Brito se tient à disposition pour tout renseignement utile.

14. Fixation de la date de la prochaine Assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le jeudi 27 novembre 2025 à Bex à 19h30.

15. Clôture

La séance est levée à 20h50. Elle est suivie d'un apéritif.

La secrétaire :

Delphine Rouvé

Le président :

Cédric Cossy

Rapport d'activités du Conseil de paroisse 2024

Les années se suivent et ne se ressemble pas !

Si 2024 a été marquée par le renouvellement du conseil de paroisse ou disons plutôt par la diminution de ses membres laïcs, il semble que l'on ait toujours un temps de retard et ça ce n'est pas vraiment nouveau.

Tiraillé entre les activités, engagements courants et les opportunités qui se présentent, entre la réorganisation de l'église vaudoise et la volonté de faire un état des lieux de notre paroisse pour pouvoir mieux s'adapter à la situation, nous avons régulièrement l'impression d'être un peu dépassé.

On pourrait énumérer toutes les activités comme il est d'usage de le faire dans ce rapport, on sait que l'on en oublie chaque fois. Je vous proposerai plutôt des rencontres improbables, souvent insignifiantes, au cœur de l'Evangile où le Christ nous précède. C'était le jour de la veillée de Noël, un mardi en cette année 2024. On est allé chanter au temple comme tous les autres mardis de l'année. Elle était venue avec sa maman d'un certain âge, elles se sont assises, la première a chanté avec nous et la deuxième a écouté. Un moment unique, simple et touchant comme la brise légère d'Elie.

On en vit tous des moments comme cela, merci de les partager avec nous si vous le souhaitez, à l'issue de l'assemblée pendant la petite agape.

Pour le Conseil de paroisse.

Albin Masson

EERV Paroisse des Avançons - Compte de la Paroisse

Comptes d'exploitation au 31 décembre 2024

Comptes de fonctionnement	31.12.2024	31.12.2023
Produits	**34 665.06**	**36 964.07**
Offrandes des paroissiens	30 214.06	32 046.07
Produits des activités	1 650.00	1 775.00
Retour Cible EERV	2 801.00	3 143.00
Charges	**72 060.14**	**66 723.85**
Activités de formation, accompagnement	4 050.40	4 710.70
Rémunération	16 952.45	13 733.20
Cibles EERV	43 951.00	44 324.00
Chancellerie et finances	7 106.29	3 955.95
Charges/Prd exercice précédent	0.00	0.00
BEN/Perte de fonctionnement	-37 395.08	-29 759.78
Part bénéfice Maison Chevalley	36 322.06	18 675.86
Part bénéfice Maison Tauxe	19 080.10	19 406.60
Part bénéfice / perte de la grange	536.60	-7 523.65
Résultat après répartition bénéfice	18 543.68	799.03

Comptes des maisons	31.12.2024	31.12.2023
Maison Chevalley	**49 322.06**	**31 675.86**
Location	65 550.00	72 820.50
Chauffage/électricité	0.00	-15 984.45
Assurance/impôts/intérêts bancaires	-3 203.89	-8 198.79
Entretien et rénovation	-9 865.40	-12 943.20
Frais de gérance	-3 158.65	-4 018.20
Réserve fonds de rénovation immeuble	*13 000.00*	*13 000.00*
Maison Tauxe	**34 080.10**	**34 406.60**
Location	45 610.00	55 625.05
Chauffage/électricité	-122.25	-7 670.35
Assurance/impôts/intérêts bancaires	-5 691.20	-7 767.10
Entretien et rénovation	-2 952.85	-3 232.35
Frais de gérance	-2 763.60	-2 548.65
Réserve fonds de rénovation immeuble	*15 000.00*	*15 000.00*
Grange	**536.60**	**-7 523.65**
Participation Ass. Ainés	6 000.00	6 000.00
Participation Foyer protestant	0.00	0.00
Travaux sous-sol cave	0.00	0.00
Chauffage/électricité	-1 297.35	-8 799.45
Assurance/impôts/intérêts bancaires	-3 346.30	-4 106.15
Entretien et rénovation	-819.75	-618.05
Frais de gérance	0.00	0.00

EERV Paroisse des Avançons - Compte de la Paroisse

Bilan des comptes au 31 décembre 2024

Actifs	31.12.2024	31.12.2023
Disponibles	**172 905.07**	**250 134.15**
Postfinance	39 274.77	37 418.45
BCV 5000.97.04	133 630.30	212 715.70
Actifs de régularisation	**30 642.20**	**20 443.50**
Immobilisations	**1 468 143.60**	**1 468 143.60**
Machines et matériel	1.00	1.00
Immeuble "Chevalley"	338 800.00	338 800.00
Immeuble "Chevalley Croch'Cœur"	230 000.00	230 000.00
Immeuble "Chevalley réfections"	259 342.60	259 342.60
Immeuble "Maison Tauxe"	640 000.00	640 000.00
Actif total	1 671 690.87	1 738 721.25

Passifs	31.12.2024	31.12.2023
Dettes à court terme	**2 881.00**	**1 281.00**
Créancier	2 881.00	1 281.00
Passifs de régularisation	**273.75**	**10 928.25**
Foyer protestant - jeunes	**3 000.00**	**3 000.00**
Dettes à long terme	**237 265.56**	**342 785.12**
BCV hypothèque Maison Chevalley	0.00	88 175.95
BCV hypothèque Maison Tauxe	204 583.30	212 431.30
Fondation constructions paroissiales	32 682.26	42 177.87
Fonds de réserves	**450 863.65**	**421 863.65**
Fonds de rénovation immeubles	339 302.50	311 302.50
Fonds de rénovation "Grange"	11 000.00	10 000.00
Fonds de réserve "Marthe Genet"	35 220.25	35 220.25
Fonds de réserve "Miss George"	65 340.90	65 340.90
Fonds propres	**977 406.91**	**958 863.23**
Capital	977 406.91	958 863.23
Passif total	1 671 690.87	1 738 721.25

Paroisse des Avançons
Rapport de la commission de gestion sur les comptes 2024
à l'assemblée paroissiale du 25 mars 2025

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission de gestion, composée de Pierre-André Burnier et du soussigné, s'est réunie le 13 mars dernier pour examiner les comptes 2024 de notre paroisse. Elle remercie Jean-Pierre Pernet, caissier, ainsi qu'Albin Masson, président du conseil, pour leurs informations.

Les comptes 2024 de notre paroisse se bouclent par un bénéfice de 18'543.68. C'est donc un résultat tout à fait favorable. Relevons toutefois que cette situation est particulière. Elle s'explique par la reprise de la totalité de la gestion financière de notre paroisse par l'agence InterGérance. Celle-ci travaille avec un système comptable différent en ce qui concerne la gestion des bâtiments paroissiaux.

Comptes des maisons

Ainsi le poste "Location" enregistre les loyers nets, alors qu'en 2023 les charges étaient incluses.

Location	2024	2023	Différence 2023/2024
Maison Chevalley	65'550	72'820.50	-7'270.50
Maison Tauxe	45'610	55'625.05	-10'015.05

Autre différence comptable: le poste "Chauffage/électricité". Les comptes de charges des locataires n'étant pas encore bouclés, ils ne sont pas comptabilisés dans l'exercice 2024.

Chauffage électricité	2024	2023	Différence 2023/2024
Maison Chevalley	0.00	-15'984.45	-15'984.45
Maison Tauxe	-122.25	-7'670.35	-7'548.10
La Grange	-1297.35	-8'799.45	-7'502.10

Le compte Chauffage/électricité est ainsi diminué, ce qui induit une augmentation des revenus des bâtiments. Ces frais seront comptabilisés en 2025 et dès cette date, la situation comptable se normalisera.

En 2024, l'hypothèque de la Maison Chevalley a été remboursée. Son solde au 31.12 2023 était de Fr. 88'175.95 d'où une diminution du compte Assurances/impôts/intérêts bancaires.

Assurances/impôts/intérêts bancaires	2024	2023	Diminution 2023/2024
Maison Chevalley	-3'203.89	-8'198.89	-4'994.90

Le rapport de gestion de 2023 mentionnait le cas d'une locataire qui avait 11 mois de retard dans le paiement de son loyer. En 2024, la situation s'est heureusement améliorée. Les loyers ont été régulièrement payés durant l'année et le remboursement des arriérés est en cours. La gérance suit évidemment la situation.

Nous n'avons pas de remarques particulières en ce qui concerne les frais d'entretien et de rénovation des immeubles. Ceux-ci sont dans la norme.

Le bénéfice des bâtiments est attribué, comme pour les années précédentes, au fonds de rénovation des immeubles et aux comptes de fonctionnement de la paroisse.

	Versement au fonds de rénovation des immeubles	**Versement aux comptes de fonctionnement**
Maison Chevalley	13'000.00	36'322.06
Maison Tauxe	15'000.00	19'080.10
La Grange	- - -	536.60
Totaux	28'000.00	55'938.76

Comptes de fonctionnement

En ce qui concerne les comptes de fonctionnement, relevons que les produits ont diminué en raison d'une légère baisse des offrandes des paroissiens et d'un retour de cible EERV moins élevé.

Produits	2024	2023	Diminution 2023/2024
Offrandes des paroissiens	30'214.06	32'046.07	1832.01
Retour cible EERV	2'801.-	3143.-	342.-

Les charges quant à elles ont augmenté, notamment le poste "Rémunération": il s'agit des heures supplémentaires de Moïse, notre sacristain, et de son épouse.

Charges	2024	2023	Augmentation 2023/2024
Rémunération	16'952.45	13'733.20	3'219.25

C'est l'occasion de dire à Moïse combien nous apprécions son accueil toujours chaleureux lors des cultes au temple de Bex.

Finalement, les comptes d'exploitation se présentent comme suit:

Comptes d'exploitation - Résultat final	
Produits	34'665.06
Charges	72'060.14
Perte de fonctionnement	-37'395.08
Part bénéfices immeubles	55'938.76
Résultat exercice 2024	18'543.68

Au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre reconnaissance à nos pasteurs, Pedro Brito et Sylvain Corbaz, aux membres du conseil de paroisse, auquel nous associons Cédric Cossy, président de l'assemblée paroissiale, pour leur activité. Ils oeuvrent dans une période difficile qui comporte beaucoup d'incertitudes. Ils doivent préparer un avenir qui verra des changements importants, voire des bouleversements dans l'organisation de l'EERV, qui auront évidemment des conséquences pour notre paroisse.

En conclusion, la commission de gestion vous recommande d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au conseil de paroisse.

Pierre-André Burnier André Jaquerod

Gryon et Bex, le 25 mars 2025

Communication du CP AG printemps 2025

Le délai pour la fin de la mise à disposition des locaux paroissiaux pour des tiers a été prolongé jusqu'à fin mars afin que ces derniers puissent trouver d'autres solutions. Parallèlement l'utilisation de ces locaux par la paroisse et par la région est en augmentation. Le groupe œcuménique "Explorons la Bible ensemble" organise une nouvelle cession pour le printemps. Deux repas canadien à la Grange sont déjà agendé pour les dimanches 11 mai et 22 juin à l'issue du culte Les groupes partage et amitié, graines de prière, partage biblique, lecteurs continuent leurs rencontres régulières. Le groupe aménagement du temple va pouvoir faire un état des lieux de ces locaux afin de les adapter au mieux aux attentes de leur utilisation pour les groupes paroissiaux. A la fin de ce processus nous nous reposerons la question sur leur mise à disposition pour des tiers.

Plusieurs dossiers sont en cours. Le délai pour la dépose des dossiers pour le poste de secrétaire a été prolongé jusqu'à la fin du mois. Le chantier culte va pouvoir démarrer, si d'autres personnes que celles déjà inscrite peuvent encore s'adresser en fin de séance auprès de Kevin, une première rencontre sera fixée ce soir. La suppression de quelques rangées de bancs au fond du temple est entre les mains de la commune qui doit en faire la demande officielle auprès du canton, à l'heure actuelle toutes les parties sont favorables. La question posée lors de la dernière assemblée sur la création d'une fondation pour les bâtiments paroissiaux est en cours d'élaboration d'un dossier qui sera présenté en tous cas à l'assemblée d'automne ou lors d'une assemblée extraordinaire. La question est délicate et ne peux se faire dans la précipitation.

Et voici encore quelques infos pour ces prochains temps. Le locataire du local commercial de la maison Tauxe terminera son bail prématurément fin avril. Là aussi nous avons opté pour le choix de prendre le temps de bien réfléchir au futur locataire et la destination de ces locaux. On garde encore en mémoire la mauvaise expérience vécue avec l'avant dernier locataire. Le conseil de paroisse sera en retraite avec celui d'Ollon-Villars le samedi 5 avril. Plusieurs cultes importants nous attendent à Bex, le dimanche 13 avril, Rameaux pour toute la région, des cultes radios diffusés les dimanches 27 avril, 4 et 11 mai. Et plus proche la soupe de Carême ce samedi dans la cour d'école à Bex et la projection du documentaire au cinéma Graind'sel le 1er avril à 20h « Les agriculteur sous pression » dans le cadre de la campagne œcuménique de Carême.

Pour Eglise 29, je pense que les infos de la région et du synode nous donneront quelques détails sur l'avancée du projet.